

VAUCLUSE  
---  
ARRONDISSEMENT  
D'APT  
---  
MAIRIE  
DE  
**CADENET**  
84160 Cadenet  
---  
Téléphone 04 90 68 13 26  
Télécopie 04 90 68 13 26

**DECISION N° 43/2025**

**Demande de subventions - Etude en vue de réaliser un schéma cyclable  
(2025CAD42)**

**Le Maire de Cadenet,**

**VU**, Le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22/4° et L.2122-23 permettant au Maire, par voie de décision, et sur délégation du Conseil Municipal, de gérer les affaires courantes de la collectivité, et notamment les décisions relatives aux marchés publics,

**VU**, l'ordonnance n°2018—1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique,

**VU**, le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique,

**VU**, la délibération n°52/2025 du Conseil Municipal du 7 juillet 2025 autorisant le Maire pour la durée de son mandat, à demander à tout organisme financeur, l'attribution de subvention tant en fonctionnement qu'en d'investissement sur la base du plan de financement joint à la demande et ce quel que soit le montant de la subvention sollicitée,

**VU**, la Convention d'adhésion Petites Villes de Demain de Cadenet, Mirabeau, La Tour d'Aigues, Cotelub signée le 22/06/2021,

**VU**, la convention-cadre Petites Villes de demain valant ORT signée le 27/06/2023,

**VU**, la Convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes signée le 07/12/2021 et de son avenant en date du 10/11/2023 visant la prorogation de

**Considérant ce qui suit :**

Lauréate du Programme petites Villes de demain, la commune de Cadenet a mené en 2021 une étude « plan de circulation et mobilités » qui avait été financé dans le cadre du soutien ingénierie de la Banque des territoires et du Conseil Départemental du Vaucluse. Le rapport final avait préconisé plusieurs actions dont :

- l'amélioration de la signalétique des parkings
- le réaménagement des espaces
- le confortement/création de jalonnement mode doux au sein du village

Ainsi, la commune de Cadenet souhaite aller plus loin dans la démarche dans un objectif d'aménager des jalonnements modes doux au sein du village afin de relier les différents secteurs d'activité. La présente étude vise la réalisation d'un schéma cyclable.

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Les demandes de financement sont déposées auprès de chaque partenaire pour un montant total du projet de 14 280,00 € euros TTC selon le détail suivant :

Financier	Dispositif	Montant TTC	%
Banque des Territoires	Soutien en ingénierie du Programme Petite ville de Demain	6 426 €	45 %
Département de Vaucluse	Soutien en ingénierie du Programme Petite ville de Demain	1 428 €	10 %
Commune	Autofinancement	6 426,00 €	45 %

Envoyé en préfecture le 03/11/2025  
Reçu en préfecture le 04/11/2025  
Publié le  
ID : 084-218400265-20251103-2025\_DEC\_43-DE



<b>TOTAL</b>		<b>14280 €</b>	<b>100 %</b>
--------------	--	----------------	--------------

**ARTICLE 2** : En application de l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal qui sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et transmise en préfecture.

**ARTICLE 3** : Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Pertuis sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Cadenet, le 31/10/2025  
**Le Maire,**  
**Jean-Marc BRABANT**

